



FICHE FORMATION

SECOURISME & SANTÉ AU TRAVAIL

Maîtriser les risques liés aux travaux par points chauds

Durée : Sur mesure

L'essentiel

Maîtriser les risques liés aux travaux par points chauds

Formation construite sur mesure sur les travaux par points chauds — soudage, découpage, meulage — et le permis de feu qui les encadre : analyse préalable, mesures de protection, surveillance pendant et après l'intervention.

Enjeux

- Un feu couvant peut se déclarer plusieurs heures après la fin des travaux, quand l'intervenant est parti et que personne ne surveille plus. La surveillance après intervention est la mesure la plus efficace et la plus négligée.
- Les projections de soudage franchissent les cloisons, les gaines et les planchers : le foyer se déclare souvent dans un local que personne n'a inspecté.
- Le permis de feu est signé à l'avance et en bloc dans beaucoup d'entreprises, ce qui supprime exactement ce qu'il devait apporter : l'analyse du poste et du moment.
- L'intervention d'une entreprise extérieure ajoute une difficulté : le donneur d'ordre connaît les risques du site, l'intervenant connaît son procédé, et ni l'un ni l'autre ne voit l'ensemble.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les procédés générant des points chauds et les risques associés
- Conduire l'analyse préalable d'une zone d'intervention
- Établir et faire vivre un permis de feu
- Mettre en place les mesures de protection et les moyens d'extinction
- Organiser la surveillance pendant et après l'intervention
- Articuler permis de feu et plan de prévention avec une entreprise extérieure

Programme détaillé

- 1 Procédés à points chauds : soudage, oxycoupage, meulage, tronçonnage, décapage thermique
- 2 Mécanismes d'inflammation : projections, conduction, rayonnement, feu couvant
- 3 Analyse préalable : zone, matériaux, traversées, locaux adjacents, atmosphère

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- 4 Permis de feu : contenu, signataires, validité, limites, cas de suspension
- 5 Mesures de protection : dégagement, protection des matériaux, obturation des traversées
- 6 Moyens d'extinction à disposition et personnel désigné
- 7 Surveillance pendant l'intervention et après : durée, rondes, contrôle thermique
- 8 Entreprises extérieures : plan de prévention, accueil, articulation des documents
- 9 Cas particuliers : atmosphères explosives, espaces confinés, toitures

Public concerné

- Intervenants réalisant des travaux par points chauds
- Donneurs d'ordre et signataires de permis de feu
- Encadrement de maintenance et de travaux, chargés de surveillance
- Préventeurs et responsables sécurité

Prérequis

- Aucun prérequis théorique
- Contenu et durée arrêtés après analyse des procédés et des sites concernés

Modalités pédagogiques

- Format et durée établis sur mesure après analyse de la demande
- Intervention sur site possible, sur les zones et procédés réels
- Trame de permis de feu adaptée à l'organisation du client

Évaluation des acquis

- Analyse préalable et permis de feu établis sur un cas réel
- Évaluation adaptée au format retenu

Cadre d'application

Le permis de feu est une mesure d'organisation dont la forme et le caractère obligatoire varient selon le pays, le type d'établissement et les exigences de l'assureur du site. La formation en donne la méthode ; le modèle applicable et les durées de surveillance imposées restent à vérifier auprès de l'assureur et de l'autorité compétente. Elle ne délivre aucune qualification de soudeur.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com